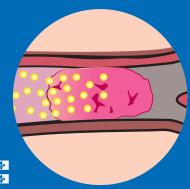
Traiter un AVC par un médicament La thrombolyse

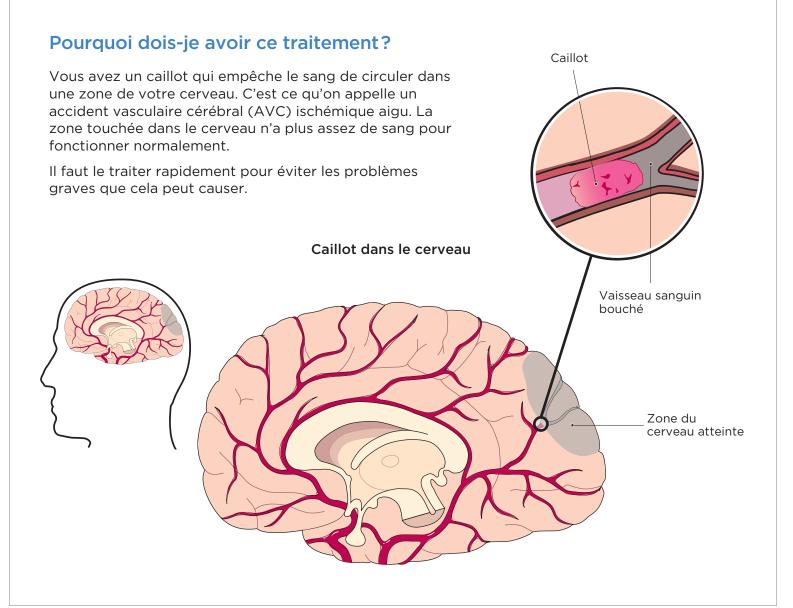


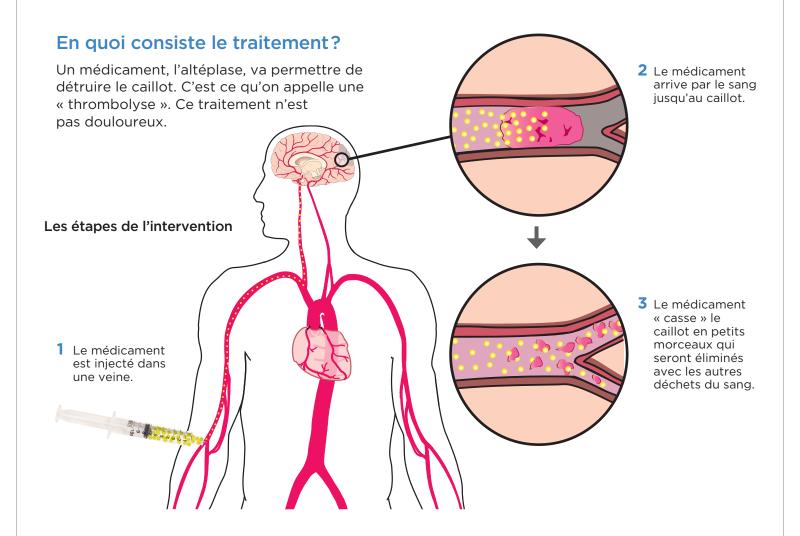




Document produit par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal, diffusé avec son autorisation et adapté à la demande du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides.

Vous allez bientôt recevoir ou vous venez de recevoir un médicament pour détruire un caillot de sang dans un vaisseau de votre cerveau. Ce traitement est appelé thrombolyse. Cette fiche décrit comment se passe le traitement et ce qu'il faut faire après.





Quels sont les risques liés à ce traitement?

Voici les risques possibles :

- saignements (hémorragies): dans le cerveau, les urines, le nez, l'estomac, les intestins ou ailleurs
- réaction allergique au médicament (enflure des lèvres, de la langue ou des tissus de la gorge, ce qui entraîne des difficultés à respirer ou à avaler)

Si cela survient, votre équipe de soins prendra tout de suite les mesures qu'il faut pour traiter le problème.

Y a-t-il des contre-indications à ce traitement?

Ce traitement ne peut pas être donné si :

- les symptômes sont présents depuis trop longtemps
- vous avez un AVC qui n'est pas causé par un caillot mais par du sang qui s'accumule dans le cerveau (AVC hémorragique)
- votre pression artérielle est élevée malgré un traitement pour la faire baisser
- votre risque de saigner est trop élevé

Comment se déroule le traitement?

Il y a 3 étapes.

- 1 Des examens (30 minutes maximum) : prise de sang, prise du poids, scan du cerveau, examen de l'activité du cœur (électrocardiogramme ou ECG).
- 2 L'injection du médicament (1 heure).
- 3 De 24 à 48 heures de surveillance, qui commence pendant le traitement. Une équipe de soins surveille régulièrement vos signes vitaux (pression artérielle, pouls, respiration, température, etc.). Elle regarde aussi votre état neurologique.

Que fait l'équipe de soins APRÈS l'intervention?

- On vous raccompagne dans une chambre où vous continuez à vous rétablir à l'Unité d'AVC ou aux soins intensifs.
- Une équipe de soins surveille régulièrement votre état et vos signes vitaux (pression artérielle, pouls, respiration, température, etc.).
 Elle vérifie aussi si vous pouvez uriner et aller à la selle.
- On vérifie comment vous avalez. Voir la fiche
 « Détecter les difficultés à avaler ».
- Votre médecin traitant est prévenu de tout changement de votre état de santé.
- On s'informe de votre confort, de vos questions et de vos besoins de soutien ainsi que de ceux de vos proches.
- L'équipe planifie avec vous la suite de vos soins et de vos traitements.

Y a-t-il des précautions à prendre **APRÈS** le traitement?

Vous devez:

- > ne pas vous lever du tout pendant 24 heures
- demander l'aide de l'équipe de soins pour changer de position ou sortir du lit quand vous pouvez vous lever



- > manger et boire selon les consignes de l'équipe de soins
- > suivre les consignes pour recommencer à faire votre toilette ou pour marcher dans la chambre ou le couloir
- > appeler tout de suite une infirmière si vous ressentez les signes suivants :
 - un mal de tête soudain
 - des difficultés à respirer
 - des difficultés à avaler
 - une enflure au niveau des lèvres, de la langue ou au fond de la gorge
 - envie de vomir (nausées) ou vomissements

Les médicaments

Si vous preniez des médicaments (diabète, tension, coagulation, etc.), il se peut que vos doses changent.

Il est aussi possible que vous en ayez de nouveaux à prendre. Le neurologue et l'infirmière vous le diront.

461

À qui m'adresser pour obtenir de l'aide ou poser des questions?

Vous pouvez vous adresser à un membre de l'équipe. N'hésitez pas à le faire.

Après votre retour chez vous, vous pouvez contacter le médecin ou un membre de l'équipe de soins qui assure votre suivi après votre hospitalisation.



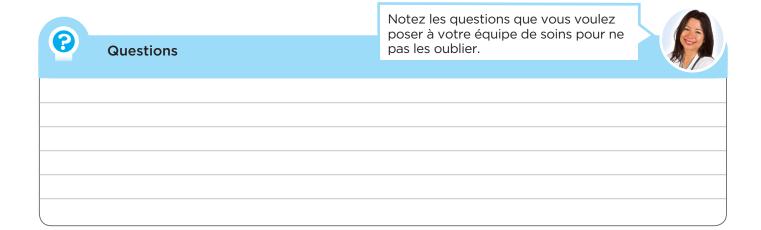
POUR EN SAVOIR PLUS

Autres fiches du CISSS des Laurentides :

> santelaurentides.gouv.gc.ca Section soins et services

Fondation des maladies du cœur et de l'AVC :

- > 1888 473-4636
- > coeuretavc.ca
- > www.pratiquesoptimalesavc.ca





Notez les observations que vous jugez importantes: sur vos symptômes, vos soins, votre suivi, votre niveau d'énergie, etc.



Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Le CHUM n'est pas responsable du contenu de ce document tel que modifié par le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, ni de l'utilisation qu'en fait ce dernier.

chumontreal.qc.ca/fiches-sante

